

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Paris, le 31 janvier 2022

### CONTACT PRESSE

#### Rumeur publique

Lorraine Froment  
Tél.: 06 16 31 64 92  
Emmanuelle Girault  
Tél. : 06 25 52 52 17  
ensam@rumeurpublique.fr

### À PROPOS D'ARTS ET METIERS

Grand établissement technologique, Arts et Métiers compte 8 campus et 3 instituts. Arts et Métiers a pour missions principales la formation d'ingénieurs et cadres de l'industrie, la recherche. Il forme chaque année plus de 6 000 étudiants du bac+3 jusqu'au bac+8. Par ses formations, ses 15 laboratoires et sa recherche partenariale, Arts et Métiers est un acteur socio-économique au service des territoires.

En savoir plus :

<https://artsetmetiers.fr>

## Signature de l'Accord de Grenoble : Arts et Métiers confirme son engagement en faveur de la transition écologique

**La signature de cet Accord s'inscrit dans la lignée de l'ensemble des actions menées par Arts et Métiers pour intégrer les enjeux du développement durable dans ses formations et ses travaux de recherche**

### 11 objectifs et 120 mesures concrètes

Arts et Métiers a signé, le lundi 31 janvier 2022, l'Accord de Grenoble qui engage les établissements d'enseignement supérieur à prendre des mesures pour intégrer les enjeux de la transition socio-écologique dans leurs programmes et sur leurs campus.

Arts et Métiers s'engage ainsi à élaborer des plans d'actions permettant d'atteindre les 11 objectifs détaillés dans l'Accord :

- Sensibiliser 100% des étudiant.e.s aux enjeux de la transition socio-écologique
- Former 100% des étudiant.e.s aux enjeux de la transition socio-écologique
- Adapter les enseignements de chaque cursus et spécialité à ces enjeux, dans un délai de 5 ans
- Proposer une formation à l'ensemble du personnel de l'établissement dans un délai de 2 ans
- Augmenter la participation de la recherche dans l'effort de transition
- S'appuyer sur des partenariats pédagogiques et administratifs divers qui respectent les enjeux de la transition socio-écologique
- Préparer les étudiant.e.s à adopter une posture dans leurs futurs emplois
- Garantir une politique humaine et sociale d'égalité de considération et de diversité
- Suivre et publier son empreinte carbone par la réalisation tous les 3 ans au plus, un bilan d'émissions de gaz à effet de serre
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'établissement de 30% sur 2028-2032 par rapport à 2018-2022, dans la lignée des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone
- Assurer une bonne gestion du campus pour promouvoir la santé et le bien-être des parties prenantes à travers notamment la protection de la biodiversité, le lien social et l'ouverture sur le territoire.

Chaque établissement signataire définit ensuite un certain nombre de mesures concrètes sur lesquelles il souhaite s'investir.

**Arts et Métiers a fait le choix de s'engager dans la mise en place de 120 mesures** : des actions transversales visant à développer son pôle Développement Durable & Responsabilité Sociétale, afficher une mobilisation et un soutien aux initiatives qui vont dans le sens de la transition socio-écologique, renforcer la communication et la lisibilité sur les thématiques socio-écologiques dans l'École, valoriser l'engagement des étudiant.e.s, des professeur.e.s et du personnel...



En signant cet accord, l'établissement s'engage à s'autoévaluer tous les ans, afin d'atteindre ces différents objectifs.

### **Vers l'obtention du Label DD&RS**

Dans la continuité de cette démarche, Arts et Métiers souhaite faire passer l'établissement d'*accélérateur de talents pour l'industrie du futur* à *accélérateur de talents pour une industrie responsable*. L'École s'est engagée dans l'obtention du label DD&RS (Développement Durable & Responsabilité sociétale) de l'enseignement supérieur.

Pour Guillaume Grampeix, Responsable de formation Ingénierie et Gestion Durable des Constructions, « *obtenir ce label permettra d'aller au-delà de l'accord de Grenoble en réalisant un travail de fond. Il englobe la stratégie et gouvernance, l'enseignement et la formation, la recherche et l'innovation, l'environnement (immobilier), la politique sociale, c'est-à-dire l'ensemble des activités d'un établissement d'enseignement. L'objectif est d'obtenir le label dans les deux années qui viennent.* »

Une démarche que porte également la Société des ingénieurs Arts et Métiers (Soce) qui s'engage dans l'obtention d'un label équivalent pour les organisations et l'Union des élèves qui a créé une section environnement. **Un accord dans la lignée des engagements de l'École**

Si la signature de cet accord marque un nouvel élan dans la démarche d'Arts et Métiers, l'établissement a déjà initié ou encouragé de nombreuses actions en faveur du développement durable tant côté formation que recherche.

En 2020, Arts et Métiers a amorcé la réorganisation de sa recherche pour mieux intégrer les enjeux sociétaux et environnementaux et améliorer les synergies avec la formation.

L'École a également soutenu, en 2021, l'organisation par l'Union des élèves Arts et Métiers de la première édition de la Cérémonie Arts et Métiers pour la Transition Énergétique (CAMTE) récompensant 5 projets portés par les étudiants de l'École, en faveur de la transition énergétique.

Enfin, un groupe de travail interne a été créé autour de l'axe « Ingénierie responsable et à bas coût environnemental. « *Nous allons proposer un socle de formations à destination des enseignants et enseignants-chercheurs autour de trois axes : analyse d'impacts ; énergie, production et consommation ; contexte et impacts environnementaux du secteur de la construction*, explique Guillaume Grampeix. *Il s'agit de rassembler des sources fiables dans lesquelles nos collègues pourront venir puiser pour enrichir leurs cours. Ces supports devraient être disponibles d'ici fin juin ou début septembre.* »